



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



# **Bilan d'activités**

## **de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France**

**Année 2007**

## Sommaire

### **La culture, un facteur de développement et d'attractivité du territoire** p. 3

#### **1. Préservation, enrichissement et promotion des patrimoines** p. 3

- Archéologie préventive : une situation stable de l'activité et le maintien d'une forte tendance à l'anticipation des aménageurs
- Monuments historiques : la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier
- Livre et lecture : le développement du jeune public
- Musées : l'attribution de l'appellation *Musée de France* au Musée de la Grande Guerre à Meaux
- L'enracinement du réseau francilien des Villes et Pays d'art et d'histoire

#### **2. Soutien à la création et à la diffusion** p. 4

- Théâtre : la poursuite de l'accompagnement des institutions en Ile-de-France
- Danse : un soutien aux formes émergentes de l'expression chorégraphique
- Musique : un renforcement des ensembles ou structures conventionnées
- Arts plastiques : un soutien à la diffusion dans des lieux périphériques
- Cinéma : le dynamisme de la grande et la petite exploitation

#### **3. Transmission et démocratisation de la culture** p. 6

- L'éducation artistique et culturelle : une politique interministérielle à destination des jeunes franciliens scolarisés
- Les enseignements artistiques : des avancées sur la question du transfert aux collectivités territoriales

### **Fiche d'identité de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France** p. 7

(mise à jour octobre 2008)

### **Organigramme** p. 8

(mise à jour octobre 2008)

## La culture, un facteur de développement et d'attractivité du territoire francilien

### 1. Préservation, enrichissement et promotion des patrimoines

#### - **Archéologie préventive : une situation stable de l'activité et le maintien d'une forte tendance à l'anticipation des aménageurs**

En 2007, l'archéologie préventive est restée au cœur de l'activité du service régional de l'archéologie. Si le nombre total de diagnostics archéologiques réalisés s'est positionné à mi-chemin des deux années précédentes (140 en 2006 contre 214 en 2005 et 171 en 2007), les surfaces traitées elles sont équivalentes. A contrario, le nombre de prescriptions émises en 2007 (pour une réalisation ultérieure) sont elles en forte diminution (114 en 2007 contre 210 en 2006). On constate en outre que les aménageurs publics et privés ont continué à anticiper leurs demandes puisque 93% des surfaces diagnostiquées l'ont été au titre de l'anticipation (91 % des surfaces en 2006, et 80 % en 2005), inscrivant cette démarche dans la durée.

Les fouilles d'archéologie préventive engagées continuent à diminuer d'année en année (31 fouilles en 2007, 36 fouilles en 2006, contre 40 en 2005). Cette baisse du nombre d'opérations résulte autant d'un choix plus drastique des sites retenus que par un allongement des délais entre prescription et réalisation des fouilles préventives.

#### - **Monuments historiques : la valorisation du patrimoine mobilier et immobilier francilien**

Cette année s'est caractérisée par l'élaboration d'une brochure présentant une cinquantaine de chantiers significatifs conduits ou subventionnés par la DRAC/CRMH d'Ile-de-France au cours des cinq dernières années (2001-2006) afin de mieux faire connaître auprès d'un large public la richesse du patrimoine mobilier et immobilier francilien ainsi que la diversité des techniques employées en vue de préserver ce patrimoine exceptionnel.

Les deux dernières conventions de transfert à titre gratuit de Monuments historiques appartenant à l'Etat aux collectivités locales (décret du 23 juillet 2005 pour la mise en œuvre de l'article 97 de la loi du 13 août 2004) ont été signées avec la commune d'Argenteuil concernant l'Allée couverte des Déserts (le 29 juin 2007) et avec la commune de Breuil-en-Vexin concernant l'allée sépulcrale « la Cave aux Fées » (le 12 décembre 2007).

Parmi les principaux chantiers de restauration achevés en 2007, on peut citer en maîtrise d'ouvrage Etat la restauration de la verrière de la Sainte-Chapelle à Paris, l'orgue de l'abbaye de Royaumont ; en maîtrise d'ouvrage propriétaire la tour Nord de l'église Saint-Sulpice, la restauration de l'église Saint-Denis à Roinville-sous-Dourdan.

#### - **Livre et lecture : le développement du jeune public**

En 2007, la DRAC a poursuivi le travail entrepris l'année précédente en faveur de la redéfinition et de l'installation de résidences d'écrivains, en partenariat avec des collectivités territoriales aussi bien qu'avec des professionnels de la chaîne du livre ou des acteurs de la vie associative. Ces actions visent, notamment, au développement des publics jeunes de la lecture. C'est ainsi qu'une attention particulière a été apportée, en matière de soutien à la vie littéraire en Ile-de-France, aux interventions d'auteurs et d'illustrateurs organisées à l'intention des enfants et des adolescents, par le biais des initiatives conduites par des bibliothèques de lecture publique ou, dans le cas notamment du Département de la Seine-Saint-Denis, à celles menées par le Centre de promotion de livre de jeunesse. L'année a également été caractérisée par une accentuation, dans le domaine de l'économie du livre, des aides aux librairies franciliennes indépendantes, notamment pour le renouvellement, ou l'extension, de leur équipement informatique.

- **Musées : l'attribution de l'appellation *Musée de France* au Musée de la Grande Guerre, à Meaux**

Le projet de création du Musée de la Grande Guerre, dont le maître d'ouvrage est la Communauté d'agglomération du pays de Meaux, a reçu le 26 mars 2007 l'appellation Musée de France (avis favorable du Haut Conseil des Musées de France). L'étude de programmation, à laquelle ont été associées la DRAC et la Direction des Musées de France, achevée fin 2007, prévoit une construction de 6.600 m<sup>2</sup> pour un coût total d'opération de 18 M €, sur la commune à proximité du mémorial américain. L'équipe du musée, encore réduite, est constituée notamment de trois postes scientifiques, un chef de projet, un conseiller scientifique, un responsable de la gestion des collections. Le concours de recrutement du maître d'œuvre a été lancée en mars 2008. Quatre équipes ont été retenues et sont appelées à remettre une esquisse architecturale pour octobre 2008. Préalablement à l'ouverture du musée prévue en 2011, la communauté d'agglomération du pays de Meaux a souhaité s'inscrire dans le calendrier des commémorations du 90<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice et organise une exposition préfigurative du musée en novembre 2008. Cette opération permet de vérifier à échelle réduite les qualités ou les limites du projet et de revoir certains points.

- **L'enracinement du réseau francilien des Villes et pays d'art et d'histoire**

En 2007, la DRAC a poursuivi la mise en œuvre des nouvelles conventions signées avec l'Etat, notamment par la mise en place des concours d'animateur du patrimoine dans les villes de Pontoise, Etampes et Saint Quentin en Yvelines.

L'engagement financier de l'état a été de 185 000 € en 2007 et devrait avoisiner 200 000 € par an jusqu'en 2011 afin d'accompagner les villes dans la mise en œuvre des conventions. Au vu de cet engagement financier qui restera important dans les années à venir, la priorité du réseau reste sa stabilisation et son renforcement et non pas son élargissement, afin de créer une véritable dynamique de réseau en Ile de France.

Aucun dossier de candidature n'a été présenté en 2007 et les efforts se porteront plutôt sur l'émergence et l'accompagnement de candidatures relatives à des « Pays » d'art et d'histoire pour les prochaines années.

## **2. Soutien à la création et à la diffusion**

- **Théâtre : la poursuite de l'accompagnement des institutions en Ile-de-France**

En 2007, la DRAC a poursuivi son effort de contractualisation avec les réseaux institutionnels présents sur le territoire régional, par l'établissement de conventions pluriannuelles. Ainsi quatre centres dramatiques (Théâtre 2 Gennevilliers, Théâtre de la Commune / CDN d'Aubervilliers, Nouveau Théâtre de Montreuil / CDN, CDN de Sartrouville) ont établi leur contrat de décentralisation dramatique sur la période 2007-2009. A Gennevilliers, un nouveau directeur, Pascal Rambert, a été nommé le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Pour les scènes nationales, quatre contrats d'objectifs démarrant à la saison 2007-2008 ont été finalisés à Créteil (Maison des arts et de la culture), Evry (l'Agora), Sceaux (Les Gêmeaux) et Malakoff (Théâtre 71) d'autres sont en cours d'élaboration comme à Noisiel et Saint Quentin en Yvelines. Enfin, pour le programme des scènes conventionnées, de nouvelles conventions ont vu le jour comme à la Nacelle à Aubergenville ou le Théâtre 95 à Cergy Pontoise.

- **Danse : un soutien aux formes émergentes de l'expression chorégraphique**

En 2007, la DRAC a poursuivi son effort pour la constitution en Ile-de-France d'un réseau de Théâtres de Villes porteurs d'une action forte en faveur de la danse dans la diversité de ses esthétiques.

Outre le renouvellement pour trois ans de la convention avec le Théâtre Paul Eluard de Bezons, au titre du programme national Scène conventionnée pour la danse, une nouvelle convention a été mise en place avec le Centre des Arts d'Enghien les Bains avec une spécificité « arts numériques ».

Dans le domaine du soutien à la création, la Cie Alain Buffard, a été confortée en compagnie conventionnée sur la période 2007-2009.

#### - **Musique : un renforcement des ensembles ou structures conventionnés**

En 2007, l'effort de la DRAC a porté sur le renouvellement de conventions de plusieurs ensembles et orchestres : ensemble Carpe Diem ; Ensemble Orchestral de Paris (EOP) ; ensemble de musique jazz « Jazz Ensemble ».

Afin de favoriser la diffusion musicale en Ile-de-France, le Théâtre de La Barbacane à Beynes a fait l'objet d'une reconnaissance, au titre du programme national Scène conventionnée par la musique, pour la période 2007-2009.

Le domaine de la création musicale 2007 a vu le renouvellement de la convention pluriannuelle du Centre National de Création Musicale (CNCM) « La Muse en Circuit », qui joue notamment un rôle moteur auprès des compositeurs en Ile-de-France.

#### - **Arts plastiques : un soutien à la diffusion dans des lieux périphériques**

L'année 2007 marque un premier pas dans le rapprochement de l'Etat avec le fonds régional d'art contemporain d'Ile-de-France (FRAC), structure francilienne d'excellence co-financée par le Conseil régional et par la Ville de Paris et dont l'Etat était absent pour des raisons historiques. Se fondant sur l'entrée du FRAC dans une phase nouvelle et stratégique de son développement s'inscrivant directement dans les objectifs de l'Etat, la drac a décidé de s'engager dans ce nouveau projet, en ciblant sa participation sur le soutien à la création, à la diffusion dans des lieux périphériques et non familiers avec l'art et à la sensibilisation des publics.

La DRAC a également conforté de façon significative l'accompagnement des centres d'art contemporain qui, situés aux portes de Paris ou postes avancés dans des zones plus isolées, assurent une continuité territoriale de l'offre parisienne sur le territoire francilien, et de leur réseau TRAM. A cet égard, un premier conventionnement triennal a été signé avec la Ville de Noisy-le-Sec autour de son centre d'art. La DRAC a redoublé son soutien à ce réseau en accompagnant TRAM pour la première édition de sa biennale internationale « Hospitalités ».

Observant la multiplication des réseaux légers et innovants, lieux de fabrique qui développent de nouveaux modes de production et d'échanges, la DRAC a accompagné l'installation temporaire de La Générale sur le site de la manufacture de Sèvres, créant ainsi un pôle dynamique au sud-ouest de Paris.

Enfin, l'année 2007 a marqué le renouveau du 1% artistique, avec l'application du nouveau décret et de sa circulaire, ouvrant en 2007 de façon quasi-simultanée une vingtaine de dossiers pour laquelle la DRAC est rapporteur au sein des comités artistiques présidées par les maîtres d'ouvrage.

#### - **Cinéma : le dynamisme de la grande et de la petite exploitation**

La réglementation des Commissions départementales d'équipement cinématographiques (CDEC) s'applique également aux salles de cinéma pour leur extension ou leur création, et les DRAC en sont le service instructeur. En 2007, huit projets ont été examinés en CDEC en Ile-de-France, soit une forte augmentation de l'activité dans ce domaine depuis plusieurs années : cinq projets de cinéma de proximité étaient présentés par des municipalités (Les Clayes-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Rueil Malmaison, Montreuil, Palaiseau), et trois projets de multiplexes par des groupes cinématographiques (Pathé-Europalace à Paris-Beaugrenelle et à Paris-la Villette, UGC à Créteil). Tous ont reçu un avis favorable en CDEC, mais cinq d'entre eux ont fait l'objet de recours en Tribunal Administratif en provenance de plusieurs groupes (MK2, Europalace, UGC).

Cette activité intense traduit à la fois le dynamisme de la grande et de la petite exploitation en Ile-de-France, et les tensions sur le marché de la diffusion cinématographique.

### **3. Transmission des savoirs et démocratisation de la culture**

#### **- L'éducation artistique et culturelle : une politique interministérielle à destination des jeunes franciliens scolarisés**

Au cours de l'année 2007, la DRAC a poursuivi sa politique de transmission des savoirs menée dans un cadre interministériel. L'action la plus importante concerne l'éducation artistique et culturelle des jeunes scolarisés, en lien avec les services concernés (Délégations académiques à l'action artistique) des 3 rectorats (académies de Versailles, Paris, Créteil). Au delà des situations particulières liées aux spécificités de chacune des académies, l'intervention de la DRAC s'appuie essentiellement sur les dispositifs tels que les enseignements obligatoires, les options facultatives ainsi que les ateliers artistiques dans les domaines du théâtre, du cinéma ou de la danse. De même, la DRAC a développé sa politique territoriale en soutenant 85 projets fédérateurs mis en œuvre par une structure culturelle sur plusieurs établissements scolaires d'un même territoire. En 2007, La DRAC a consacré 2 307 000 € à ces opérations en privilégiant les établissements scolaires inscrits dans les quartiers prioritaires (ZEP, Réseaux Ambition Réussite, Contrats urbains de cohésion sociale ...). Ces actions, qui ont bénéficié d'un cofinancement de l'éducation nationale, ont mobilisé 165 structures ou équipes artistiques et culturelles, permettant ainsi la consolidation de l'emploi culturel notamment dans le secteur du spectacle vivant (plus de 19 500 heures au total pour 350 professionnels). Ce partenariat interministériel s'est également poursuivi par le soutien apporté en 2007 à des projets culturels à l'hôpital (107 080 € pour 18 projets) ainsi que des projets en milieu carcéral (51 000 € pour 11 projets).

#### **- Les enseignements artistiques : des avancées sur la question du transfert aux collectivités territoriales**

La Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (article 101, chapitre III, relatif aux enseignements artistiques du spectacle vivant) a clarifié les responsabilités des différents niveaux de collectivités locales.

Tout au long de l'année 2007, de nombreuses réunions de travail avec les collectivités territoriales ont permis d'avancer significativement sur ce chantier et a été l'occasion de souligner la richesse et la diversité du réseau francilien des établissements d'enseignements artistiques.

Ainsi, fin 2007, les départements franciliens ont adopté un schéma départemental d'étape ou un schéma complet de développement des enseignements artistiques.

Suite à la réunion de la commission d'évaluation des charges saisie par l'Association des Régions de France, du 11 décembre 2007, durant laquelle les départements ont posé la question des critères de répartition des transferts de crédits, des réunions de travail avec l'Association des Régions de France, l'Association des Départements de France, l'Association des Maires de France et la DGCL ont été mises en places à l'échelle nationale.

Dans ce contexte et s'agissant en particulier des modalités de transfert des crédits de l'Etat, la poursuite de la mise en œuvre de la loi a été pour partie suspendue, en attente d'une possible adaptation de l'article 101 de la loi.

## **Carte d'identité de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France**

**Directeur** : Jean-François de CANCHY

**Adresse** : 98, rue de Charonne, 75 011 PARIS

Autres sites :

- 127, avenue Ledru-Rollin, 75 011 PARIS
- 6, rue de Strasbourg 93 200 SAINT-DENIS

**Standard** : 01.56.06.50.00

**Télécopie** : 01.56.06.52.48

**Contact** : Service d'Information et de Communication  
Tél. : 01.56.06.50.20/50.24  
Fax : 01.56.06.  
[infocom.idf@culture.gouv.fr](mailto:infocom.idf@culture.gouv.fr)

**Site Internet** : [www.ile-de-france.culture.gouv.fr](http://www.ile-de-france.culture.gouv.fr)  
[www.culture.fr](http://www.culture.fr) (portail culturel)

## Organigramme de la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

### ACCUEIL GENERAL

98 rue de Charonne  
75011 Paris  
Métro Charonne  
tél. 01 56 06 50 00  
fax 01 56 06 52 48  
infocom@culture.gouv.fr

### DIRECTION

tél. 01 56 06 51 10 / 51 11  
☎ 01 56 06 52 61  
direction.idf@culture.gouv.fr

**Directeur régional**  
**Jean-François**  
**DE CANCHY**

**Directrice régionale**  
**adjointe**  
**Marie-Christine**  
**DEVEVEY**

### CONTROLE DE GESTION

**Anne NOUGUIER**  
tél. 01 56 06 51 14

ww.ile-de-  
france.culture.gouv.fr  
www.culture.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



### • SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire générale **Cécile FAVAREL-  
GARRIGUES**  
tél. 01 56 06 51 15 ☎ 01 56 06 52 61

Affaires générales et licences  
**Isabelle du RANQUET**  
tél. 01 56 06 52 11  
Licences d'entrepreneurs de spectacle  
tél. 01 56 06 52 09 ☎ 01 56 06 52 63  
Ressources humaines  
**Yves HUET**  
tél. 01 56 06 52 51 ☎ 01 56 06 52 68  
Affaires financières  
**Ludovic LEFEBVRE**  
Tél 01 56 06 50 00 ☎ 01 56 06 52 41  
Moyens des services  
**Agnès LEPREVOST**  
Tél 01 56 06 52 35 ☎ 01 56 06 52 61

### • INFORMATION, COMMUNICATION ET MECENAT

tél. 01 56 06 50 20 ☎ 01 56 06 52 60  
Chef du service **Christophine**  
**ERIGNAC**  
Multimedia **Angélique SAGET**

### • DEVELOPPEMENT ET ACTION TERRITORIALE

tél. 01 56 06 51 00 ☎ 01 56 06 52 45  
Chef du service **Jean-Pierre REISMANN**  
Adjointe **N.N.**  
Conseillers territoriaux :  
**Nicole CANTAGREL** (91), **Christiane**  
**CLAIRON-LENFANT** (75, 95), **Jean-**  
**Marc DOS-SANTOS** (77, 93), **Agnès**  
**NORDMANN** (78, 92)

### • CONSERVATION REGIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES

tél. 01 56 06 50 30 ☎ 01 56 06 52 42  
Conservateur régional **Dominique**  
**CERCLET**  
Conservateurs :  
**Marie-Hélène DIDIER** (77, 94),  
**Caroline PIEL** (75 - monuments Etat  
et Ville de Paris), **Serge PITIOT** (75 -  
monuments privés, 78, 95), **Thierry**  
**ZIMMER** (91, 92, 93)

### • ARCHITECTURE

tél. 01 56 06 50 84 ☎ 01 56 06 52 45  
Chef du service **Olivier GODET**  
Chargée de mission et Villes d'art et  
d'histoire **Sophie JEVAKHOFF**

### • SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

6 rue de Strasbourg 93200 St-Denis  
tél. 01 48 13 14 84 ☎ 01 48 13 01 70  
Conservateur régional **Bruno FOUCRAY**  
Adjointe **Jacqueline DEGROS**

### • MUSEES

tél. 01 56 06 50 01 ☎ 01 56 06 52 46  
Chef du service **Cécile AUFAURE**  
Adjointe : **N.N.**  
Chargée de mission **Sylvie MULLER**

### • LIVRE, LECTURE ET ARCHIVES\*

tél. 01 56 06 51 50 ☎ 01 56 06 52 46  
Chef du service **Danièle BRISON**  
Conseillers livre, lecture :  
**Moncef BEN OTHMAN**  
**Bernard DEMAY**

### • THEATRE

tél. 01 56 06 52 79 ☎ 01 56 06 52 42  
Chef du service **Marianne REVOY**  
Adjointe **Renée SASSO-CUINAT**  
Conseillers **Mickaël LE BOUEDEC** (Paris  
1<sup>er</sup>-10<sup>ème</sup>, 77, 91, 92), **Edith RAPPOPORT**  
(Paris 11<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup>, 94, 95) **Eric LEBAS**  
(Paris 16<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup>, 78, 93)

### • MUSIQUE ET DANSE

tél. 01 56 06 51 60 ☎ 01 56 06 52 44  
Chef du service **Hervé CORRIGES**  
Adjointe **Nathalie SIMONNET**  
Conseiller danse **Sylviane MATHIS**,  
**David MATI**  
Conseiller musique **Didier CORMIER**,  
**Isabelle LAZZARINI**, **Isabelle**  
**RISBOURG**

### • ARTS PLASTIQUES\*

tél. 01 56 06 50 10 ☎ 01 56 06 52 46  
Chef du service **Isabelle MANCI**  
(75, 77, 92, 93)  
Conseillère **Isabelle VIERGET-RIAS**  
(75, 78, 91, 94 et 95)

### • CINEMA, AUDIOVISUEL ET MULTIMEDIA

tél. 01 56 06 50 93 ☎ 01 56 06 52 45  
Chef du service **Alain DONZEL**  
Conseiller **Daniel POIGNANT**

\* services situés au 127 avenue Ledru-Rollin  
75011 Paris  
Mél : prenom.nom@culture.fr  
Mise à jour octobre 2008